

Montréal, le 1^{er} avril 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

A : Tous les participants

Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP »)
Dossier de la Régie : R-3947-2015

Chère consoeur, chers confrères,

Dans le cadre du dossier mentionné en titre, nous vous confirmons, par la présente, que la rencontre préparatoire annoncée par la Régie dans sa décision D-2016-048 aura lieu, tel que prévu, le **8 avril 2016 à compter de 9 h** dans la salle Jean-Paul-Riopelle de nos bureaux de Montréal.

Tel qu'indiqué dans la décision, cette rencontre préparatoire portera sur les sujets suivants :

- Entrée en vigueur de la version 6 de certaines normes CIP;
- Entités visées par les normes de fiabilité déposées pour adoption;
- Échéancier;
- Demande de confidentialité.

La Régie tiendra, à l'issue de cette rencontre préparatoire, une audience à huis clos, afin d'interroger les témoins du Coordonnateur sur certains éléments contenus au document dont la confidentialité est demandée.

Afin de planifier le déroulement de cette rencontre préparatoire, nous souhaiterions recevoir de la part des intervenants au dossier la confirmation de leur présence, le cas échéant.

Veillez agréer, chère consoeur, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml